








# Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2017/2712(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur la chasse à la baleine en Norvège	
Sujet 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	
Zone géographique Norvège	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		05/05/2017
		 <a href="#">PIETIKÄINEN Sirpa</a>	05/05/2017
		 <a href="#">BRIANO Renata</a>	05/05/2017
		 <a href="#">DEMESMAEKER Mark</a>	05/05/2017
		 <a href="#">BEARDER Catherine</a>	05/05/2017
		 <a href="#">TAYLOR Keith</a>	05/05/2017
		 <a href="#">EVI Eleonora</a>	05/05/2017

Evénements clés			
06/07/2017	Débat en plénière		
12/09/2017	Résultat du vote au parlement		
12/09/2017	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0328/2017</a>	Résumé
12/09/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2712(RSP)

Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/09893

### Portail de documentation

Question orale/interpellation du Parlement		<a href="#">B8-0324/2017</a>	03/07/2017	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0499/2017</a>	12/09/2017	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0328/2017</a>	12/09/2017	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2017)780</a>	21/02/2018	EC	

## Résolution sur la chasse à la baleine en Norvège

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la chasse à la baleine en Norvège.

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a demandé à la Norvège de cesser toutes ses activités de chasse à la baleine commerciale et de respecter le moratoire sur toutes les formes de chasse à la baleine à des fins commerciales instauré en 1982 par la Commission baleinière internationale (CBI) sur toute chasse commerciale, et toujours applicable.

La Norvège a tué plus de 13.000 baleines depuis le moratoire est entré en vigueur en 1986 et selon les estimations de médias, environ 90% des baleines tuées par la Norvège sont des femelles, le plus souvent enceintes.

Le Parlement a également demandé à la Norvège de retirer ses réserves relatives aux listes des espèces de baleines franches contenues dans l'annexe I de la CITES et de cesser tout commerce de chair de baleine et de produits dérivés de la baleine. La Commission devrait réfléchir à toutes les méthodes possibles pour faire en sorte que la chair de baleine ne soit plus autorisée à transiter par les ports européens, notamment en recommandant une interdiction de ces transits à titre exceptionnel.

À cet égard, le Parlement a noté que les exportations de la Norvège de la viande de baleine ont fortement augmenté. Pour le seul mois d'octobre 2016, 2.948 kg de produits dérivés de la baleine ont été exportés depuis la Norvège à destination du Japon, après avoir transité par au moins trois ports de l'Union. Pour la saison de chasse à la baleine 2017 la Norvège a augmenté unilatéralement son quota de capture de baleines de Minke à 999 (contre 880 en 2016).

Déplorant que la Norvège ne soit toujours pas revenue sur sa décision, en dépit des réactions diplomatiques et des protestations internationales, les députés ont invité la Commission, le Service européen pour l'action extérieure et le Conseil à mobiliser les canaux bilatéraux et multilatéraux afin de demander à la Norvège de cesser toute chasse à la baleine à des fins commerciales.

En outre, le Conseil et la Commission, lors des prochaines réunions de la CBI-67, devraient i) adopter une approche commune de la chasse à la baleine qui conserve au moins le degré de précaution de la position commune actuelle et ii) coopérer avec les pays tiers de manière à obtenir un soutien majoritaire en faveur de la création de sanctuaires baleiniers.